

Plan d'études LL.M.- Tax 2017 - 2018

Intitulés des modules	Nombre d'heures** d'enseign. (environ)
Module 1 : Entreprise – Comptabilité suisse – Finances – Instruments financiers – Valeurs	54
Module 2 : Principes généraux du droit fiscal suisse et international – Comparaison internationale	24
Module 3 : Détermination du bénéfice et du capital imposables, respectivement du revenu et de la fortune imposables (indépendants) – Financement des entreprises	24
Module 4 : Fiscalité internationale des entreprises et prix de transfert	24
Module 5 : Imposition des dividendes / intérêts / redevances – Statuts et régimes spéciaux - comparaison internationale	24
Module 6 : TVA	30
Module 7 : Assainissements et liquidations d'entreprises	24
Module 8 : Fusions, acquisitions, restructurations, OPA	30
Module 9 : Placements collectifs et autres instruments financiers	12
Module 10 : Investissements immobiliers – Imposition de la famille	24
Module 11 : Imposition du revenu de l'activité dépendante	24
Module 12 : Trusts, fondations et philanthropie	18
Module 13 : Fiscalité du patrimoine	24
Module 14 : Droit fiscal intercantonal	24
Module 15 : Contrôle - Droit pénal fiscal - Assistance et entraide internationales en matière fiscale	30
	TOTAL 390



Répartition des crédits ECTS

Enseignement par modules (évalué par 3 examens)	40 crédits *
Mémoire	14 crédits
Deux notes de recherches et de synthèse	6 crédits

Total : 60 crédits

* Les crédits sont acquis en bloc par la réussite des trois examens

** Les heures d'enseignement comptent 60 minutes.